

LA LETTRE DU PRITH

www.prith-grandest.fr



n°17- NOVEMBRE 2020

SOMMAIRE

● COVID 19

- Résultat de l'enquête Ifop et Agefiph : La situation des personnes handicapées pendant la crise de coronavirus-phase 3
- Les masques inclusifs transparents pris en charge

● Les actualités du PRITH

- Enquête sur les mobilités entre les fonctions publiques et/ou vers le privé des agents en situation d'inaptitude, de handicap ou rencontrant des difficultés de santé
- Actualisation de l'annuaire EA/SPE
- Préparation de la 24^{ième} édition de la SEEPH

● Publications

- Quelles sont les spécificités des professions occupées par les personnes handicapées ? - DARES
- Rapport d'activité 2019 de l'Agefiph
- HANDICAPS ET EMPLOI - Rapport thématique 2019-2020 de l'IGAS

● Zoom sur...

- Un plan de relance du gouvernement pour soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap
- Rebonds TIH : un accompagnement expérimental de 6 mois de travailleurs indépendants en situation de handicap
- Quizz interactif ludique pour mieux connaître les interventions du FIPHFP
- La consultation #activateurdégalité
- Découvrez les outils de communication de l'Unéa pour mieux connaître les entreprises adaptées

● L'actualité en chiffres

- L'emploi et le chômage des personnes handicapées en région Grand Est (Janvier - Juin 2020) - Agefiph

- **Actualités réglementaires/législatives**

- Décret n° 2020-1223 du 6 octobre 2020 instituant une aide à l'embauche des travailleurs handicapés
- Circulaire du 18 juin 2020 concernant l'évolution de l'essai encadré
- Décret n° 2020-1216 du 2 octobre 2020 relatif aux missions et aux conditions d'organisation et de fonctionnement des établissements et services de préorientation et de réadaptation professionnelle pour les personnes handicapées

- **Agenda**

- Programmation régionale de la SEEPH
- Participez à DuoDay, le 19 novembre 2020
- Webinaire « égalité et transition professionnelle interministérielle, inter-fonction publique et vers le privé »
- Webinaire : « Maintien dans l'emploi, les spécificités de la fonction publique »
- Séminaire régional maintien en emploi

✓ **Résultat de l'enquête Ifop et Agefiph : La situation des personnes handicapées pendant la crise de coronavirus- (phase 3)**

L'objectif de ce troisième volet était notamment de faire le point sur les ressentis des personnes en situation de handicap en cette période de rentrée.

Après les deux premières éditions de cette consultation, en mai et juillet derniers, les résultats ont été communiqués le 23 septembre à l'occasion d'un webinar, en présence de Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Didier Eyssartier, directeur général de l'Agefiph, et Arnaud de Broca, président du Collectif handicapés. 3028 personnes ont répondu à cette enquête.

Pour en savoir plus et voir le webinar :

<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/resultat-de-lenquete-ifop-et-agefiph-la-situation-des-personnes-handicapees>

✓ **Les masques inclusifs transparents pris en charge**



Les masques dits « inclusifs » seront pris en charge par le Fiphfp et l'Agefiph, les deux fonds dédiés à l'emploi des personnes handicapées dans le public et le privé. C'est l'annonce faite par les ministres du Travail et du Handicap le 11 septembre 2020. Elle fait suite à l'obligation du port du masque sur le lieu de travail en vigueur depuis le 1er septembre.

Pour en savoir plus :

https://informations.handicap.fr/a-masques-inclusifs-transparents-pris-en-charge-13211.php#at_medium=email&at_emailtype=retention&at_campaign=1&at_send_date=20200917

Les actualités du PRITH

✓ **Enquête sur les mobilités entre les fonctions publiques et/ou vers le privé des agents en situation d'inaptitude, de handicap ou rencontrant des difficultés de santé**

Le PRITH Grand Est a lancé une action, pilotée par le FIPHFP, dans le cadre d'un groupe de réflexion portant sur les mobilités inter-fonctions publiques des agents, et/ou du secteur public vers le secteur privé.

Les objectifs de cette enquête à l'attention des employeurs publics de la région Grand Est étaient les suivants :

- Recueillir les expériences des employeurs publics concernant le traitement des besoins de mobilité inter-fonctions publiques et/ou du public vers le privé pour leurs agents en situation d'inaptitude, de handicap ou rencontrant des problèmes de santé.
- Mieux comprendre les relations entre les organisations publiques et les acteurs concernés par la problématique de la mobilité
- Mesurer leur connaissance et l'utilisation des outils de la mobilité
- Recueillir leurs points de vue sur les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques

Pour accéder aux résultats de l'enquête, cliquez ici : <https://prith-grandest.fr/3916-2/>

✓ **Actualisation de l'annuaire EA/SPE**

La Direccte Grand Est, Pôle emploi, Chéops (Cap Emploi), l'ARML et l'UNEA ont récemment produit dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) de la région Grand Est un « Annuaire EA/SPE » en vue de faciliter la mise en relation des entreprises adaptées avec les conseillers et chargés de mission dédiés du service public de l'emploi.

Un travail d'actualisation de cet outil est en cours, afin d'affiner la liste des entreprises adaptées et sécuriser les contacts des personnels dédiés.

La diffusion d'une nouvelle version de cet annuaire aux entreprises adaptées et aux acteurs du Service Public de l'Emploi est prévue courant novembre.

✓ **Préparation de la 24^{ième} édition de la SEEPH**

Moment fort de l'année, la **Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH)** est l'occasion, pour les entreprises, les professionnels, les personnes en situation de handicap et plus largement tous les acteurs œuvrant en faveur de l'emploi des personnes handicapées, de se mobiliser et de témoigner de leur engagement autour de la question du handicap en milieu professionnel.

Cette année, la SEEPH se déroulera **du 16 au 22 Novembre 2020**, mais elle se prépare bien en amont.

Depuis septembre 2020, les partenaires du Prith Grand Est se mobilisent et s'associent avec leurs partenaires sur les territoires pour construire la programmation de cette 24^{ième} édition.

Un premier recensement des projets a permis d'identifier au 25/09/2020 une cinquantaine d'événements.

Courant octobre, un second appel aux organisateurs d'événements a permis de consolider **101 événements** !

Pour valoriser et diffuser cette programmation régionale, cette année, les supports de communication de la programmation dits « flyers-numériques » sont construits par LADAPT de Troyes et notamment Monsieur Ghislain LABARTHE, stagiaire en situation de handicap en formation qualifiante *Infographiste Metteur En Page*, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements !

Publications :

✓ **Quelles sont les spécificités des professions occupées par les personnes handicapées ? (DARES)**

Sur les années 2016 à 2018, 36 % des personnes reconnues handicapées et âgées de 15 à 64 ans ont un emploi, contre 65 % des autres personnes de cette tranche d'âge. Lorsqu'elles en ont un, elles exercent une variété de métiers réduite par rapport aux autres personnes. Les 20 professions les plus répandues représentent 37 % de l'emploi des personnes reconnues handicapées, contre seulement 25 % de l'emploi sans reconnaissance. Par ailleurs, les personnes en emploi reconnues handicapées sont plus âgées et moins diplômées que celles qui n'ont pas de reconnaissance. Cependant, cela n'explique qu'en partie leur spécificité socioprofessionnelle au regard du reste de la population.

Pour en savoir plus : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/article/quelles-sont-les-specificites-des-professions-occupees-par-les-personnes>

✓ **Rapport d'activité 2019 de l'Agefiph**

L'AGEFIPH publie son rapport d'activité annuel (année 2019), adopté par le Conseil d'administration et l'Assemblée Générale du 30 juin 2020.

Pour télécharger le rapport d'activité :

<http://www.handiplace.org/media/pdf/temp/Rapport%20d'activit%C3%A9%20AGEFIPH%202019.pdf>

✓ **HANDICAPS ET EMPLOI - Rapport thématique 2019-2020 de l'IGAS**



Comment favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap ? Les politiques publiques déployées à cette fin depuis des décennies ont-elles fait leurs preuves et répondent-elles aux besoins et aspirations de ces personnes ? Aux besoins des employeurs ? Avons-nous seulement une idée claire de ces besoins, du nombre de personnes concernées et de la nature de leur handicap ? Que peuvent nous apprendre les voies empruntées par d'autres pays, en recherche, comme la France, d'une société plus inclusive, donc d'un monde du travail plus inclusif ?

Le rapport propose trois scénarios possibles d'évolution à long terme du modèle français de soutien à l'emploi des personnes handicapées, afin de mieux répondre aux défis futurs et de prévenir, chaque fois que possible, la rupture de la relation de travail dans des situations de plus grande vulnérabilité

Pour télécharger le rapport de l'IGAS : <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article784>

Zoom sur :

✓ **Un plan de relance du gouvernement pour soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap**

Dans un contexte sanitaire inédit, le gouvernement a décidé de soutenir et dynamiser l'emploi des personnes handicapées au travers de plusieurs nouvelles mesures :

- Une aide pouvant aller jusqu'à 4 000 euros pour toute embauche de personne reconnue travailleur handicapé entre le 1er septembre et le 28 février 2021 sur le modèle de l'aide au recrutement des moins de 26 ans,
- Déploiement d'un dispositif de soutien exceptionnel en faveur des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et des entreprises adaptées (EA), pour faire face à l'impact de la crise liée à la situation sanitaire et poursuivre le développement de l'insertion par l'activité économique <https://handicap.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/article/300-millions-d-euros-mobilises-pour-soutenir-les-entreprises-sociales>

Ces aides s'inscrivent dans un dispositif plus large de mesures engagées avant la crise sanitaire visant à encourager et sécuriser l'embauche par les employeurs (publics et privés) de travailleurs handicapés, à savoir :

- Amélioration de l'accessibilité des centres de formation à tout type de handicap
- Création de la prime pour favoriser l'apprentissage et les contrats et les contrats de professionnalisation
- Majoration des aides mensuelles de l'Agefiph dans le cadre de la sortie de crise sanitaire
- Majoration du compte personnel formation (CPF)
- Instauration d'un référent handicap dans 100% des centres de formations des apprentis (950 CFA en France)
- Instauration d'un référent handicap dans toutes les entreprises de plus de 250 personnes
- Etc...

Enfin, le gouvernement accélère la mise en accessibilité des démarches administratives en ligne avec l'aide du plan France Relance

<https://handicap.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/article/le-gouvernement-accelere-la-mise-en-accessibilite-des-demarches-administratives>

✓ **Rebonds TIH : un programme expérimental pour accompagner les entrepreneurs en situation de crise**

L'Agefiph et l'association H'Up entrepreneurs (<https://h-up.fr/>) ont mis en place une action expérimentale d'une durée de 6 mois. Cette action propose aux entrepreneurs indépendants en situation de handicap d'être accompagnés pour faire face à la crise sanitaire. Selon les besoins repérés, les entrepreneurs seront orientés vers l'un des parcours tels que :

- Mentorat de crise pour challenger son business modèle en binôme avec un mentor expert,

- Coaching de crise pour développer ses compétences, prendre du recul, trouver la juste posture face à la situation de crise, mieux s'entourer,...
- Ateliers techniques avec un pool d'experts pour résoudre des problématiques telles que la crise de trésorerie,
- Formation opérationnelle à la méthode Agile pour tester et mettre en place rapidement un projet clé pour relancer son activité,
- Etc.

Pour en savoir plus : <https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/rebonds-tih-un-programme-pour-accompagner-les-entrepreneurs-en-situation-de>

Pour s'inscrire :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScFMylrqnFKoSN6zFuVEh1U9SkLvCUocs5k8Q2pgnMZZuXsHA/viewform>

✓ **Quiz interactif ludique pour mieux connaître les interventions du FIPHFP**

Le Handi-Pacte propose un quizz interactif d'une dizaine de questions et 2 études de cas qui permet de tester, de façon ludique, les connaissances sur les différentes interventions du FIPHFP et d'ainsi mieux se les approprier. Il s'agit d'un outil de sensibilisation en tant que tel car il permet d'envisager la compensation du handicap dans un spectre large, de mieux connaître les ressources pour l'accompagner et donc " d'ouvrir le champ des possibles ".

Il est destiné aux employeurs publics, aux référents handicap mais aussi aux acteurs du maintien et du Service Public de l'Emploi.

Pour accéder au quizz : <https://360.articulate.com/review/content/50597367-bf0b-4c77-921d-13b74d709c3d/review>

✓ **Un débat et des idées pour accélérer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi via la consultation #activeurdégalité ! Votre participation compte !**

Pôle Emploi, CHEOPS, le CNCPH, le FIPHFP, le Haut-commissaire pour l'inclusion dans l'emploi et la mobilisation des entreprises, l'association OETH, l'UNEA et le réseau Gesat, se sont associés à l'Agefiph pour lancer le 15 septembre, la **consultation « activateur d'égalité »** autour de **quatre thématiques** :

- soutenir la recherche d'emploi des personnes handicapées,
- soutenir l'engagement des employeurs,
- faciliter l'accès à la formation,
- accompagner la diversité des formes d'emploi.



Cette **consultation large, nationale et collective** ouvre un **espace d'expression, de propositions et de débats** aux personnes en situation de handicap, aux employeurs, aux acteurs de l'emploi et de la formation pour :

- Identifier et partager les préoccupations, les enjeux clés, les besoins,
- Recueillir et débattre autour d'un maximum d'idées et de propositions,
- Coconstruire des pistes de réponses et de solutions avec les acteurs publics et les professionnels de terrain aux niveaux national et territorial,
- Permettre aux acteurs de l'emploi, de la formation et du handicap d'articuler leurs interventions et de simplifier le service apporté aux personnes en situations de handicap et aux entreprises.

La consultation est **ouverte à tous** ! Personnes handicapées, employeurs, partenaires sociaux, acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle, acteurs de la santé au travail et de l'accompagnement médicosocial, familles, aidants et citoyens ...

L'analyse des propositions recueillies sur la plateforme doit permettre à l'Agefiph d'adapter son offre de service, mais aussi l'ensemble des acteurs emploi, formation, de la santé au travail et du handicap pourront également s'en saisir pour simplifier et enrichir leurs pratiques, services et aides financières (y compris dans les territoires).

La consultation est **ouverte jusqu'à la fin du mois de novembre**, pour y participer, partager vos idées et vos propositions, rendez-vous sur www.activateurdegalite.fr.



La plate-forme <https://activateurdegalite.fr> représente une opportunité de contribuer à l'échelle nationale comme régionale à l'élaboration de réponses nouvelles ou à l'amplification d'expériences locales.

Les propositions seront reprises et partagées à l'échelle du Grand Est dans le cadre des travaux d'élaboration du nouveau PRITH.

N'hésitez pas à y contribuer afin de coconstruire le nouveau plan d'actions du PRITH Grand Est pour les années 2021 à 2023 !

✓ Découvrez les outils de communication de l'Unéa !

L'UNEA a développé des 'motion design' pour apporter information et conseil auprès des entreprises sur les avantages à se rapprocher des entreprises adaptées à la fois sur les aspects de sous-traitance mais également sur les aspects RH avec la réforme récente des EA et des expérimentations CDD Tremplin et EA Travail Temporaire.

5 vidéos sont disponibles à la consultation :

-Présentation de l'EA : <https://youtu.be/AKUHDXphgVw>

-Les Entreprises Adaptées : des alliés économiques et stratégiques : <https://youtu.be/m0ST-3Veduw>

-L'expérimentation CDDT en Entreprise Adaptée : <https://youtu.be/ze8lj6zeYiw>

-L'Entreprise Adaptée de Travail Temporaire – EATT : <https://youtu.be/DCYwwAFHcaw>

-Témoignages : les Entreprises Adaptées

s'engagent : <https://www.youtube.com/playlist?list=PL8w8QMxp6JhEO7jYUHTzvv38uENUb48De>

L'actualité en chiffres

✓ L'emploi et le chômage des personnes handicapées en région Grand Est (Janvier - Juin 2020) - Agefiph

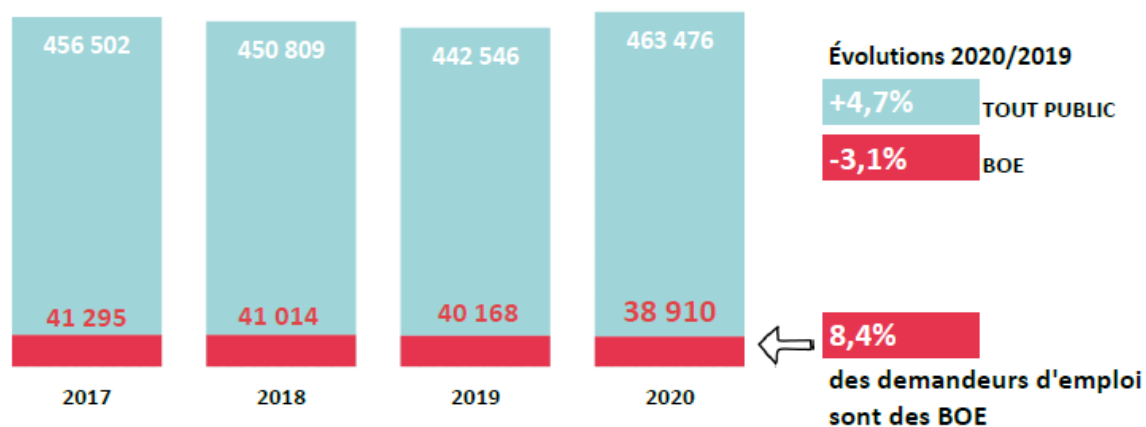
Un contexte de crise sanitaire et économique

Au niveau national, plus de 700 000 emplois salariés ont été perdus au 1er semestre 2020, une large part de l'ajustement de court terme à la crise étant passé par la baisse du recours à l'intérim, secteur dans lequel les BOE sont proportionnellement moins présents. Dans ce contexte, en complément des mesures instaurées par les pouvoirs publics, l'Agefiph a mis en place dès le début du confinement des mesures exceptionnelles (adaptation des situations de travail, soutien à l'exploitation, ...) pour accompagner les personnes handicapées dans l'emploi et soutenir les employeurs privés et les entrepreneurs travailleurs handicapés.

Des BOE relativement épargnés par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi

A fin juin 2020, au niveau régional, 38 910 DEBOE sont inscrits à Pôle emploi en catégories A-B-C. Ils représentent 8,4% de l'ensemble des demandeurs d'emploi. A la différence du tout public, les BOE semblent relativement épargnés dans cette 1ère phase puisque leur nombre de demandeurs d'emploi n'a quasiment pas augmenté depuis le confinement. Sur un an, leur nombre a diminué de 3%, soit 1 250 demandeurs de moins, alors qu'on enregistre une augmentation de 5% pour l'ensemble des publics.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Sources : L'emploi et le chômage des personnes handicapées – Région Grand Est - Janvier - Juin 2020 - Agefiph

Pour télécharger le document : <https://prith-grandest.fr/tableau-de-bord-regional-emploi-et-chomage-des-personnes-handicapees/>

L'actualité réglementaire – législative

✓ **Décret n° 2020-1223 du 6 octobre 2020 instituant une aide à l'embauche des travailleurs handicapés**

L'aide financière créée par le Gouvernement, dans le cadre du plan « France Relance », d'un montant de **4 000 € sur un an à temps plein** est attribuée aux employeurs des secteurs marchand et non marchand, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, qui **embauchent entre le 1er septembre 2020 et le 28 février 2021** un salarié ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), en CDI ou CDD d'au moins 3 mois et rémunéré jusqu'à 2 fois le SMIC.

Pour consulter le décret : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042401631>

✓ **Circulaire du 18 juin 2020 concernant l'évolution de l'essai encadré**

L'essai encadré s'inscrit dans un objectif de retour à l'emploi et permet au salarié de tester la compatibilité d'un poste de travail avec ses capacités restantes. Généralisé en 2016, l'essai encadré est adapté par le biais d'une circulaire afin de répondre aux besoins des assurés, du réseau de l'Assurance maladie et de ses partenaires.

Pour consulter la circulaire : <http://www.mediam.ext.cnamts.fr/ameli/cons/CIRCC/2020/CIR-18-2020.PDF>

✓ **Décret n° 2020-1216 du 2 octobre 2020 relatif aux missions et aux conditions d'organisation et de fonctionnement des établissements et services de préorientation et de réadaptation professionnelle pour les personnes handicapées**

Ce décret annonce la rénovation du cadre juridique des CRP et CPO avec le renforcement de leur rôle dans le champ de la formation et de l'accompagnement à l'insertion professionnelle, il précise :

- Une dénomination nouvelle, les Centres de Préorientation et de Réadaptation Professionnelle (CPO et CRP) sont désignés comme Etablissements et Services de Préorientation et de Réadaptation Professionnelle (ESPO et ESRP).
- Les missions de ces établissements et la diversité des prestations modulables susceptibles d'être délivrées (information, évaluation médico-psycho-sociale et/ou professionnelle y compris à la demande d'un employeur, formation, accompagnement pédagogique et médico-psycho-sociale, accompagnement à l'insertion professionnelle...)
- La possibilité de développer des partenariats avec des organismes de formation de droit commun, du secteur de l'insertion, et avec les acteurs du Service Public de l'Emploi pour un meilleur accompagnement des personnes handicapées.
- L'accessibilité de l'offre de services à de nouveaux publics non orientés par les MDPH (notamment les jeunes dès 16 ans en IME, les travailleurs d'EA ou d'Esat...) dans une perspective de transition professionnelle et de prévention de la désinsertion professionnelle.

- La possibilité de prestations de courte durée au titre de l'aide à la décision des MDPH ou à la demande d'un autre prescripteur, d'employeurs publics ou privés pour des personnes exposées à un risque d'inaptitude.
- Le renforcement de la collaboration entre les ARS et les Régions...

Pour en savoir plus : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042393632>

Lien pour décryptage de la Fagerh : https://mcusercontent.com/45ab62d823a6cfac8899fa7be/files/194d3012-2e49-497a-8cdd-4ee89bd751e2/decryptage_du_decret_bd.pdf

Agenda

✓ Programmation régionale SEEPH 2020



Du **lundi 16 au dimanche 22 novembre 2020** se déroulera la **24^{ième} édition de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées**. Cette année, dans notre région, de nombreux acteurs et partenaires se sont mobilisés pour construire une programmation riche et variée malgré le contexte sanitaire.

Plus de 100 événements sont organisés !

Job datings, visites d'entreprises, webinaires, ateliers pratiques, réunions collectives... différentes modalités d'organisation des événements sont proposées, en présentiel ou en distanciel. Ces événements s'adressent à des publics spécifiques (salariés, jeunes, demandeurs d'emplois, professionnels...) ou non (grand public) autour de plusieurs thématiques mises à l'honneur : l'emploi, la formation, le handicap invisible, la cérébrolésion, l'école inclusive, le numérique, les transitions professionnelles ou encore le maintien en emploi...

Pour vous permettre de prendre connaissance de la programmation sur les territoires, des flyers numériques ont été réalisés avec l'appui des compétences infographistes de Monsieur Ghislain LABARTHE actuellement en formation qualifiante à LADAPT de Troyes.

Vous retrouverez les flyers numériques (par territoire) à télécharger sur le site du Prith :

- Programme des événements en territoire alsacien
- Programme des événements en territoire champardennais
- Programme des événements en territoire lorrain

Ces flyers sont à votre disposition pour diffusion à vos réseaux de bénéficiaires et de partenaires.

N'hésitez pas à les diffuser !



A retrouver sur le site du Prith Grand Est : <https://prith-grandest.fr/seeph-2020-decouvrez-la-programmation-regionale/>

Pour retrouver l'intégralité des événements organisés dans notre région, y compris ceux prévus en interne d'une entreprise/d'un organisme, sur les sites www.monparcours handicap.gouv.fr, www.agefiph.fr et www.semaine-emploi-handicap.com.

➔ **La programmation régionale peut évoluer suite aux annonces gouvernementales liées à la crise sanitaire notamment pour les événements organisés en présentiel.**

✓ **Participez au DuoDay, le 19 novembre 2020**



Le DuoDay 2020, initialement prévu le 14 mai et reporté du fait du contexte sanitaire, aura lieu le 19 novembre, pendant la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées. La mutualisation de ces deux événements permettra une synergie de tous autour de l'emploi des personnes en situation de handicap, en appui de la relance économique inclusive.

Concrètement, l'opération DuoDay permettra la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires dans de nombreuses entreprises, collectivités ou associations.

Vous souhaitez accueillir une personne handicapée dans votre entreprise ?

Rendez-vous sur www.duoday.fr pour en savoir plus.

➔ **L'événement Duoday est maintenu avec la possibilité de faire des rencontres en distanciel comme indiqué dans les nouveaux kits de communication accessibles sur le site www.duoday.fr . L'essentiel est que ce lien si précieux entre employeurs et personnes en situation de handicap puisse s'établir « malgré ces circonstances » comme le précisait Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées le 29/10/2020.**

✓ **Webinaire égalité et transition professionnelle interministérielle, inter-fonction publique et vers le privé / 10 novembre 2020**

Afin de promouvoir la diversité des carrières et des parcours professionnels au sein des trois versants de la fonction publique, la PFRH Grand Est, organise à l'attention des employeurs publics en format **webinaire** une conférence et deux tables rondes dédiées à la **l'égalité et à la transition professionnelle interministérielle, inter fonction publique et vers le privé.**

Les agents peuvent suivre le webinaire depuis leur poste de travail par internet en se connectant à cette adresse : <https://ehconseil.adobeconnect.com/pfrh/> le 10 novembre quelques minutes avant chaque la conférence ou les tables rondes (la salle sera ouverte 15 minutes avant le début du webinaire).

Pour en savoir plus sur le programme de cette journée et y participer : <https://prith-grandest.fr/webinaire-dedie-a-legalite-et-la-transition-professionnelle-interministerielle-inter-fonction-publique-et-vers-le-prive/>

✓ **Webinaire : « Maintien dans l'emploi, les spécificités de la fonction publique » / 27 novembre 2020**

Handi-Pactes Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est organisent le 27 novembre 2020 (de 11h à 12h) un webinaire maintien dans l'emploi et spécificités de la fonction publique à destination des médecins. Avec l'intervention de Mme Christine Manteaux, médecin inspecteur régional du travail de BFC et M. Fabrice Geurts, Directeur Territorial au Handicap BFC.

- Comment est organisée la Fonction publique ? (Statut de titulaire et non titulaire, aptitude physique...)
- Quelles sont les spécificités de la fonction publique ?
- De l'aménagement de poste à la période de préparation au reclassement (réglementation, procédure et protection sociale).

Pour s'inscrire : <https://www.handipacte-bfc.fr/index.php/le-handi-pacte/agendas/agenda-grand-est/109-webinaire-maintien/inscription>



✓ **01 décembre 2020 – Séminaire régional maintien en emploi 2020**

Le séminaire régional des acteurs du maintien en emploi organisés par les partenaires du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) et du Plan régional Santé au travail (PRST) prévu le 01 décembre 2020 au Domaine de l'Asnée à Villers-lès-Nancy est annulé en raison du contexte sanitaire.